

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chers adhérents,

Après ces quelques mois difficiles liés à la pandémie, c'est avec joie que nous pouvons vous annoncer la **reprise des activités VMF** dans les prochaines semaines. Partout en France, les délégués VMF affinent un nouveau programme pour l'été et/ou pour l'automne 2020 et ce, avec beaucoup de rigueur et dans le respect des consignes de sécurité. Ce dont je les remercie vivement.

Nous continuons par ailleurs sans relâche nos divers échanges **avec les pouvoirs publics**, pour que le patrimoine ne soit pas le grand laissé-pour-compte de la crise que nous vivons (voir ci-dessous notre dernier courrier au Président de la République). Vous êtes par ailleurs nombreux à nous contacter pour connaître les conditions de reprise et mesures sanitaires. Notre service de conseils aux adhérents est à votre écoute, n'hésitez pas à nous appeler ! Vous pouvez enfin noter la **date de l'assemblée générale** des VMF qui se tient d'habitude en juin, mais a dû être repoussée compte tenu de l'actualité. Elle se déroulera **le 15 octobre** (format à confirmer).

Avec tout mon dévouement,

Philippe Toussaint

Sondage post-covid



L'équipe des VMF propose **à tous les adhérents propriétaires de répondre à un sondage**. Vous nous permettrez ainsi d'appréhender les difficultés que vous rencontrez et de mieux vous aider. Ce sondage nous aidera enfin à évaluer l'impact de cet arrêt brutal de plusieurs mois sur vos travaux. Vous pourrez bien sûr y exprimer ce que vous attendez des VMF dans les circonstances actuelles !

[Sondage](#)

[CONTACTER LE SERVICE DE CONSEILS AUX ADHÉRENTS](#)

Actualités du patrimoine

Éolien : lettre à E. Macron



FRENCH
HERITAGE
SOCIETY



LA DEMEURE
HISTORIQUE



maisons
paysannes
de france



VMF et 10 autres acteurs majeurs du patrimoine ainsi que Stéphane Bern ont déposé le 18 juin dernier une lettre à l'attention du Président de la République.

Ce courrier dénonce les conséquences dramatiques de l'implantation anarchique des éoliennes terrestres en France.

Nous demandons trois mesures immédiates :

- Protéger les riverains en accroissant la distance minimale entre les éoliennes et les habitations.
- Préserver les monuments historiques et les sites protégés, notamment par l'avis obligatoire de l'architecte des bâtiments de France.
- Réduire le prix d'achat de l'électricité produite par les éoliennes afin d'éviter le maintien de recettes garanties exorbitantes dont le coût pour la collectivité croît de manière exponentielle.

[Lire la lettre](#)

**Signez la pétition
contre les éoliennes en Provence**



Les VMF ainsi que d'autres associations nationales et locales (Sites et monuments, Pour Sainte Victoire) se dressent contre ce projet d'un parc de plus de vingt éoliennes dans la Montagne Sainte-Victoire et autres sites cézaniens. 20 éoliennes en co-visibilité directe de la Sainte Victoire seraient plantées, le site figurant pourtant sur la liste indicative du patrimoine de l'UNESCO. Ce paysage provençal unique cher à Cézanne, aux promeneurs et escaladeurs menace d'être défiguré.

[Signer la pétition](#)

Le patrimoine se déconfiné

Partout, le déconfinement s'accélère, et déjà vous pouvez reprendre le chemin des châteaux, musées et autres belles demeures à visiter. Depuis le 2 juin, sauf exceptions liées notamment à des travaux en cours, tous les établissements accueilleront à nouveau des visiteurs cet été, quelles que soient leur taille ou leur localisation.



[Les dates de réouvertures](#)

À noter !



Journées du patrimoine 2020

Les **samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020** auront lieu les journées du patrimoine, sur le thème "Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !"

Cette année, les #JEP2020 célèbrent le rôle de l'éducation dans le patrimoine et le rôle du patrimoine dans l'éducation. Les VMF sont partenaires de cette manifestation.

[Site des JEP](#)

Salon du patrimoine 2020

Le salon international du patrimoine culturel aura lieu cette année **du 28 octobre au 31 octobre 2020** au carroussel du Louvre à Paris, avec comme thème « Patrimoine et Territoires ».

salon
international • du
patrimoine
culturel

[Site du salon](#)

Connaissez-vous PAJ ?



Un plan de relance pour le patrimoine

Depuis plusieurs semaines, le patrimoine est pointé comme le grand absent des débats sur la culture, des mesures de relance du secteur culturel.

[Lire l'article](#)

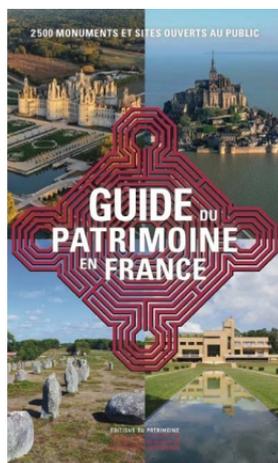


Les jeunes ont du talent

Le château du duc d'Epemon sauvé des ruines par un jeune garçon de 16 ans plein d'initiatives.

[Lire l'article](#)

Guide du patrimoine en France



Les Éditions du patrimoine présentent le Guide du patrimoine en France, qui recense 2 500 monuments et sites ouverts au public. Ouvrage de référence sur le patrimoine protégé de la France, qu'il est le seul à recenser exhaustivement, il répertorie par régions, départements et communes les édifices et sites visitables tout au long de l'année en métropole et outre-mer.

Vous pouvez le retrouver dans vos librairies.

[Se procurer le guide](#)

Devenez donateurs des VMF

J'agis pour le patrimoine, je fais un don

Aujourd'hui une **crise sans précédent** s'abat sur l'ensemble du pays et le secteur du patrimoine la reçoit de plein fouet. Le coup d'arrêt brutal et total qu'ont subi les établissements recevant du public remet en cause **la survie de bon nombre de nos monuments. Il est de notre devoir de les aider.**

Vos dons sont la manifestation concrète de ce nouvel élan de générosité qui commence à émerger. **Chaque don compte même le plus petit !**

Dons IR et IS (Association VMF)

L'Association VMF, reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir des dons IR et IS.

Dons IFI (Fondation VMF)

La Fondation VMF, abritée par la Fondation du patrimoine, est habilitée à recevoir vos dons au titre de l'IFI.



Oui, je fais un don à
'Association VMF



Oui, je fais un don à
la Fondation VMF

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Pour connaître l'actualité du patrimoine, vous pouvez suivre les VMF sur les différents réseaux sociaux.



Jeu concours : Un laissez-passer CMN à gagner



Pour vous permettre de profiter du déconfinement, nous vous proposons de gagner un laissez-passer coupe-file, valable dans cent monuments gérés par le Centre des Monuments Nationaux. Pour le remporter, soyez le premier à répondre aux questions ci-dessous !

Jouer

SOUTENIR LES VMF

Photo du bandeau en haut de page :
le manoir de Nicolay, à Savigny-lès-Beaune © Sylvie Dupic/VMF

VMF
93, rue de l'Université
75007 PARIS
communication1@vmfpatrimoine.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur VMF.

[Se désinscrire](#)

© 2020 VMF